



L'équipe municipale vous présente ses  
meilleurs vœux pour 2023

et  
vous invite samedi 7 janvier à 11h  
Salle des fêtes  
pour célébrer ensemble  
cette entrée dans une nouvelle année.

## Invitations de la municipalité



**Mercredi  
18 janvier**

à partir de 9h  
et l'après midi à partir de 14h  
**Réouverture de la bibliothèque municipale**

A partir de cette date, la bibliothèque sera ouverte :  
le lundi et le vendredi 15h-18h  
le mercredi de 9h-12h et 14h-16h



**Samedi  
4 mars**

à 11h Salle des fêtes :  
**Accueil des nouveaux habitants**

## Tout est prêt !



Si vous souhaitez devenir bénévole,  
présentez-vous à la bibliothèque ou à la mairie.  
Vous serez contacté-e.

## Nouveautés dans la commune

### Maison communale Anne Sylvestre : enfin les services investissent le nouveau bâtiment

L'école de musique s'est installée au second  
Le Centre de loisirs va occuper le rez-de-chaussée à plein temps et le 1er  
étage.

le 1er étage sera partagé avec le RPE (Relais Petite Enfance) qui accueillera les assistantes maternelles  
et les enfants 1 fois par mois (jeux, écoute, partage des expériences).

### 4 panneaux d'informations ont été implantés sur la commune :

- Etangs de Bellevue
- Parking du stade Abbé Liotard
- PAV La Rivière
- Parking de Saint Ange

Ces panneaux sont divisés en 2 parties distinctes :

- une partie dédiée aux annonces des associations,  
en accès libre.
- une partie fermée, réservée aux informations  
municipales et des diverses administrations.

### Un parcours patrimoine :

Après les parcours ESO, vous trouverez, au départ de la place du Champ de  
Mars un parcours patrimoine.

Découvrez les 10 points remarquables pour connaître l'histoire de la  
commune.

Des guides informatifs sont à votre disposition à l'accueil de la mairie.



Carte du Parcours patrimoine

## Des travaux sur la commune



**Saint Ange** : la rénovation du toit, suite grêle de 2019 et la réfection des murs de l'église et du cimetière sont lancées. L'église Saint Ange étant classée aux monuments historiques, la commune doit obligatoirement répondre aux exigences de l'architecte des Monuments de France qui a allongé les délais. Mais là tout est enclenché, le

planning des travaux sera établi en fonction des coûts et du montant des subventions obtenues ! Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 412 930€.

**Éboulement de la molasse sous le mur du cimetière derrière l'église.** Aucune tombe n'est abîmée. Un expert étudiera l'état du sol pour déterminer si des risques existent et la nature des travaux à réaliser.

Un périmètre a été mis en place pour assurer la sécurité de tous: Nous vous demandons de le respecter strictement ! Pour celles et ceux qui réalisent le parcours ESO : la borne 34 est inaccessible !



## CCAS (centre communal d'action sociale) : veille sociale

Les appels à vigilance se multiplient, qu'il s'agisse des périodes de canicules, de veille sanitaire ou, plus récemment de possibles coupures d'électricité, sans parler des différents risques naturels sur la commune : inondations, incendie, risques routiers... La municipalité et l'ensemble des services municipaux, sont soucieux de la situation des personnes isolées, fragiles ou atteintes de maladies chroniques en cas d'alerte, quelle qu'elle soit.

**CONTACTEZ le CCAS Mairie de Peyrins :**

**Horaires :**

Lundi, mercredi, vendredi de 8h30 - 12h30

Mardi, jeudi de 13h00 - 17h00

Samedi de 9h00 - 12h00

**Adresse :** 3, place du Champ de Mars - 26380 Peyrins

**mail :** peyrins@peyrins.fr

**Tél. :** 04 75 02 74 11

**POUR pouvoir prendre de vos nouvelles POUR connaître vos besoins dans ces moments délicats, VOUS DEVEZ - VOLONTAIREMENT - VOUS INSCRIRE, ou inscrire un proche, sur la LISTE DE VEILLE SOCIALE.**

## Ecole élémentaire : en cas de coupure de délestage

Les coupures de courant seront annoncées la veille aux alentours de 17heures.  
MAIS, ATTENTION

Si ces coupures ont lieu le matin, **l'éducation nationale prévoit de ne pas accueillir les enfants à l'école.**

**Quant à la cantine municipale,** les repas ne pourront pas être préparés et donc elle sera également fermée.



## Incivilités

**UNE RUBRIQUE QUE NOUS VOUDRIONS VOIR DISPARAÎTRE EN 2023 !**

Détérioration de la cabane d'échange de jeux et de livres destinée aux jeunes

Livres et jeux jetés dans la Gèle !

Et toujours des déchets déposés à côté des PAV



## Nouvelle incivilité : le braconnage ?

Bang??? Maman, Maman Où es-tu? Pourquoi te caches-tu ? C'est quoi ces ombres fuyantes ? J'ai peur, je suis seul. J'ai un doute, les grands disaient avant de disparaître, prudence, cachez vous, trafic de viande, braconnier.....

J'ai peur de ne pas voir le printemps, où sont mes copains ?

**Tout ça se passé .... à Peyrins**

[www.peyrins.fr](http://www.peyrins.fr)

**CONTACT**

Mairie de Peyrins

3, place du champ de mars  
26380 Peyrins



04 75 02 74 11



[mairie@peyrins.fr](mailto:mairie@peyrins.fr)

